## RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

#### PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

**DÉCRET N° 2024** – 1048 DU 24 JUILLET 2024 portant nomination des membres de l'Assemblée consultative du Conseil national de l'Education.

# LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT,

#### CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-520 du 13 octobre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat général de la Présidence de la République du Bénin, tel que modifié par le décret n° 2023-692 du 20 décembre 2023 ;
- vu le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu le décret n° 2023-411 du 26 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Conseil national de l'Education, tel que modifié par le décret n° 2023-655 du 13 décembre 2023 et le décret n° 2023-702 du 29 décembre 2023 ;
- sur proposition du président de la République,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 juillet 2024,

## DÉCRÈTE

## Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées membres de l'Assemblée consultative du Conseil national de l'Education.

### Il s'agit de :

- madame Crescentia Aline TCHIAKPE LAWSON, Psychopédagogue de l'enseignement maternel
- monsieur Coovi Cyriaque AHODEKON SESSOU, Professeur des universités, spécialiste en sociologie de l'éducation



- monsieur Cokou Eugène EZIN, Professeur des universités, spécialiste en informatique et intelligence artificielle
- monsieur Vincent HOUESSOU, Docteur en sciences du langage et de la communication, spécialiste en éducations alternatives pour adultes
- monsieur André Assogba SOVI-GUIDI, Professeur certifié de mécanique automobile et de tracteur, spécialiste en ingénierie de la formation technique et professionnelle.

#### **Article 2**

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 24 juillet 2024

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Romuald WADAGNI

Ministre d'État

<u>AMPLIATIONS</u>: PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - C.COM 2 - CES 2 - HAAC 2 - HCJ 2 - MEF 2 - AUTRES MINISTERES 20 - SGG 4 - INTERESSES 5 - JORB 1.